

Chère clientèle

Soyez assurés que nous suivons de très près les mesures de prévention annoncées par le gouvernement et les autorités sanitaires. Nous accordons beaucoup d'importance à la sensibilisation de nos employés relativement aux mesures de prévention recommandées, comme le lavage fréquent des mains ainsi que la désinfection plus fréquente des surfaces de travail, aires de repos, poignées de porte, robinets, etc.

De plus, tout employé présentant un ou des symptômes reliés au virus Covid-19 ne doit pas se présenter au travail et ceux qui reviennent de l'étranger doivent s'isoler de façon préventive pendant 14 jours.

Dans le même intérêt de prévenir la propagation du virus, nous vous demandons de ne plus apporter de contenants ou de sacs réutilisables.

Merci pour votre confiance,
L'équipe de Poissonnerie Unimer